

La DREAL accompagne les territoires et les élus : découvrez notre boîte à outils

Découvrir l'agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable

Contexte

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, l'« Agenda 2030 ». Celui-ci comporte 17 objectifs de développement durable, 169 cibles, 244 indicateurs internationaux, 5 grands enjeux transversaux pour une finalité unique : transformer notre monde en assurant sa transition vers un développement durable.

Découvrez les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la feuille de route de la France sur [le site internet de la DREAL Pays de la Loire](#).

Votre rôle en tant qu' élu

L'Agenda 2030 est maintenant le référentiel de base du développement durable en France et engage l'ensemble des acteurs.

Au moment de l'élaboration de votre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), d'un projet de territoire ou lors de l'écriture du rapport de développement durable ou pour de la sensibilisation, avec l'aide de la DDT(M) ou de la DREAL, vous pouvez passer vos projets au crible des 17 objectifs de développement durable.

Le rôle de la DREAL

La DREAL a pour mission de :

- faire connaître et sensibiliser
- valoriser les actions des acteurs déjà mobilisés
- définir des indicateurs régionaux par Objectif de Développement Durable.

Elle peut accompagner les collectivités et leurs équipes municipales pour :

- pour sensibiliser sur ce référentiel de développement durable
- pour faire le lien avec les PCAET, les agenda 21, le rapport de développement durable...

Quelles exigences réglementaires ?

L'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales prescrit que les collectivités de plus de 50 000 habitants présentent « préalablement aux débats sur le projet de budget » un rapport de développement durable. Le rédacteur du rapport pourra également s'aider de la grille d'analyse que constituent les 17 objectifs de développement durable.

Une question ?

- Par mail : udpdd.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
- par téléphone : 02 72 74 74 40

À venir

- Publication prévue septembre 2020 sur le Développement Durable (DD) en Pays de la Loire, par DREAL et INSEE, diffusée lors de la semaine du DD.
- À venir : Étape du tour de France des ODD en Pays de la Loire, fin 2020 ou début 2021.

